



Écussons et insignes

Quelques faits

- Les premiers insignes régimentaires sont apparus sur les uniformes de la GRC vers 1876.
- On a modifié à plusieurs reprises la couronne placée sur la partie supérieure de l'insigne par souci de conformité avec celle désignée par le monarque régnant. La couronne de Saint-Édouard a été choisie par Sa Majesté la reine Elizabeth II.
- Écusson – décoration indiquant la spécialité ou le nombre d'années de service d'un membre.
- Insigne – emblème indiquant le grade d'un membre.

Aperçu

Les écussons et insignes arborés sur l'uniforme des membres réguliers de la GRC servent à indiquer visuellement différents détails sur le membre qui porte l'uniforme. En consultant la page Web sur les écussons et insignes de la GRC, cliquez sur chacun des noms pour voir apparaître l'image qui y correspond.

L'insigne régimentaire de la GRC

L'insigne régimentaire de la GRC est le principal symbole de l'organisation. Les éléments principaux figurant sur les premiers insignes sont toujours présents aujourd'hui : une tête de bison vue de face, la devise, des feuilles d'érable, une banderole contenant le nom de la Gendarmerie et une couronne sur la partie supérieure de l'insigne, au-dessus du mot « Canada ».

Le nom « Police à cheval du Nord-Ouest » a été changé à plusieurs reprises en français. En 1898, il est devenu la « Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest », en 1904, la « Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest », en 1920, la « Royale Gendarmerie à cheval du Canada » et en 1949, la « Gendarmerie royale du Canada ».

Nous ignorons les circonstances exactes dans lesquelles la tête de bison a été choisie, mais elle semble appropriée en raison de l'association étroite de la Gendarmerie avec les Prairies. En effet,

Gendarmerie avec les Prairies. En effet, les premiers membres dépendaient du bison pour avoir de la nourriture, du combustible et des vêtements. Le choix de la devise française, « Maintiens le droit », a conféré une dimension bilingue à l'insigne dès le début. De nouveau, l'origine exacte de ce choix demeure obscure. Au début, le mot « Maintiens » était orthographié sans « s ». En 1953, on a demandé au College of Arms, en Angleterre, de revoir la conception de l'insigne conformément aux procédures héraldiques. En 1954, un décret autorise ce nouvel insigne, dont la devise est « Maintiens le droit ».

Officiers

Les officiers sont des membres réguliers de la GRC dont le grade a été conféré par la Chambre des communes. Les trois insignes désignant les grades d'officiers à la GRC sont une couronne, une étoile et une épée et un bâton croisés. Selon la tenue, les insignes se portent comme fourreau sur l'épaule, sur les contre-épaulettes ou directement sur les épaulettes. Les grades d'officiers à la GRC sont les suivants :

Commissaire
Sous-commissaire
Commissaire adjoint
Surintendant principal
Surintendant
Inspecteur



Écussons et insignes

Sous-officiers

Les sous-officiers sont des membres réguliers dont le grade n'a pas été conféré par la Chambre des communes. Depuis 1990, l'insigne des sous-officiers est brodé sur le fourreau-épaulette et est toujours inspiré des insignes de l'armée britannique. Les insignes de sous-officiers se portent sur la manche droite de la tunique rouge ou de la vareuse bleue. Les grades de sous-officiers à la GRC sont les suivants :

Sergent-major du corps
Sergent-major
Sergent-major d'état-major
Sergent d'état-major
Sergent
Caporal

Les gendarmes ne portent pas d'insigne pour indiquer leur grade.

Voici d'autres insignes qui peuvent être arborés sur l'uniforme des membres réguliers de la GRC :

Insignes de fonction

Gendarme spécial, auxiliaire et étudiant

Insignes d'identité de corps

Insigne de coiffure (officiers), insigne de coiffure, écusson de col, insigne d'épaule en tissu et écusson métallique d'épaule

Insigne de vol

Service de l'air

Tireur d'élite

Pistolets croisés surmontés d'une couronne, Pistolets croisés, Carabines croisées surmontées d'une couronne et Carabines croisées.

Ancienneté

L'écusson d'ancienneté (5 ans) est en forme d'étoile. Les barrettes d'ancienneté (20, 25, 30, 35 ans) sont des épinglettes avec ruban bleu et or qui change selon le nombre d'années de service. Par exemple, la barrette de 20 ans de service comprend l'épinglette et le ruban; celle de 25 ans comprend une étoile de bronze; celle de 30 ans, deux étoiles d'argent; et celle de 35 ans, trois étoiles d'or. La médaille d'ancienneté et de bonne conduite consiste en une médaille d'argent ronde fixée à un ruban et à une agrafe.

Spécialiste, service et compétence

Carrousel, Groupe tactique d'intervention, Instructeur en secourisme, Dresseur de chevaux, Conducteur de chien, Moniteur et Cornemusier.

Pour de plus amples renseignements, visitez le :

www.rcmp-grc.gc.ca.